



Résilience : des chantiers sur tous les fronts pour protéger le territoire

10 ans après le drame des inondations de 2015, la lutte contre l'inondabilité est plus que jamais l'objectif majeur de la municipalité. Les projets et grands chantiers sont menés au pas de charge avec les services de la ville, l'Agglomération Cannes Lérins et le SMIAGE. Des avancées concrètes sont à noter.

LE POINT SUR LES GRANDS OUVRAGES HYDRAULIQUES

LE BASSIN DE LA THÉOULIÈRE : DES TRAVAUX STRUCTURANTS EN PLUSIEURS PHASES

Après la réalisation du bassin écrêteur de crues de 15.000m³ qui a montré ses effets concrets lors de l'épisode pluvieux du 4 septembre 2024*, le SMIAGE a engagé ses forces durant l'été sur l'élargissement du bassin de la Théoulière, sur le tronçon situé dans la partie basse du chemin du même nom. La nature des aménagements a porté sur la création d'un piège à embâcles, l'élargissement du gabarit hydraulique et le confortement de berge sur l'affluent rive gauche du vallon de la Théoulière.

** Ce bassin avait été réalisé par le SMIAGE sur financement de la Ville et l'Agglomération Cannes Lérins.*



AVANT



APRÈS

PHASE 2 DU RECALIBRAGE DU VALLON DE LA THÉOULIÈRE



Quelques mètres plus loin sous le pont de l'A8, les travaux menés par la Ville de Mandelieu avec l'agglomération Cannes Lérins se sont achevés début juillet après plusieurs mois de travaux lourds et complexes. L'élargissement du cours d'eau de la Théoulière, de 7m de large à 9m50 sur 200 mètres de long, permet d'augmenter la capacité hydraulique et donc de réduire le risque de débordement en cas de fortes pluies dans le centre-ville et le quartier du Cottage. La voie a été rouverte à la circulation le 11 juillet. La deuxième phase de recalibrage sur la partie naturelle est prévue à partir d'octobre 2025 pour environ 3 mois.

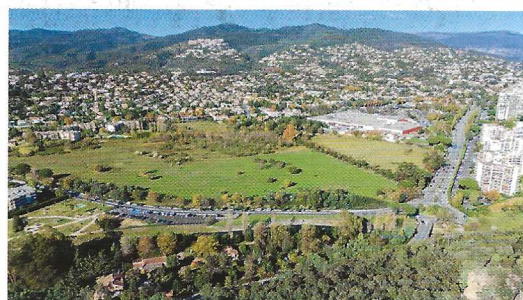
RIOU DE L'ARGENTIÈRE : DES OUVRAGES EN DEUX ÉTAPES

1 Les Barnières : il ne manque plus qu'une acquisition foncière !

Après 14 ans de procédures, l'ouvrage de ralentissement dynamique des crues du Riou de l'Argentière a franchi une étape importante mi-mai dernier après l'approbation par l'Etat du projet. Le rapport du commissaire enquêteur du 13 mai dernier validant un projet « complet et respectueux des contraintes environnementales » ouvre la voie à la conclusion des études espérées d'ici la fin 2025. Il convient désormais d'acquérir une dernière parcelle foncière avant de pouvoir envisager un démarrage de travaux.

2 Les Vergers de Minelle : les études se poursuivent

Cette deuxième étape porte sur la création d'une zone d'expansion de crues assortie d'un réaménagement global du secteur : de la restauration du lit du Riou, à la création de chenaux ou encore la création de restanques pour évacuer l'eau. Les études se poursuivent afin de définir les priorités de phasage des travaux.

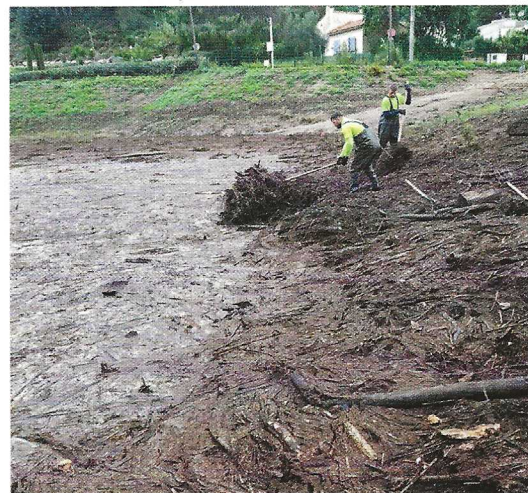


L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU ET DES VALLONS : UNE « MISSION TERRAIN » ESSENTIELLE

AVEC L'AGGLO

En octobre 2024 et juin 2025, le service Opérationnel GEMAPI de la CACPL a réalisé à Mandelieu :

- **52.500m²** surface débroussaillée : (16 zones à Mandelieu sont prises en compte)
- **11 km** de nettoyage de vallons et cours d'eau
- **5 Tonnes** de ramassage de déchets
- **12 passages** sur les 11 ouvrages (piège à embâcle, grille décanteurs...) après chaque épisode pluvieux significatif
- **4 demandes** d'interventions hors planification
- **2 curages** (Bassin Gavelier et vallon de la Tour)
- **7 curages** sur les ouvrages



FOCUS SUR LES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (DIG)

La CACPL gère, pour le compte de la ville de Mandelieu, l'envoi des courriers de rappel des obligations d'entretien des cours d'eau aux propriétaires privés. 470 courriers ont été adressés. Les agents DIG de la CACPL contrôlent chaque parcelle jusqu'au résultat attendu. A noter qu'une partie de l'entretien est déléguée au SMIAGE.

AVEC LE SMIAGE

Le SMIAGE opère tout au long de l'année sur nos cours d'eau pour favoriser l'écoulement de l'eau et supprimer les embâcles. Plus de 130.000€ ont été engagés entre octobre 2024 et fin juillet 2025.

Quelques exemples d'interventions sur le bassin versant de la Siagne, du Riou et de leurs affluents :

- **Post intempéries** à l'automne.
- **Végétation** : retrait d'embâcles, bûcheronnage, abattage, débroussaillage, retrait de déchets...
- **Rétablissement de la capacité hydraulique** des pièges à sédiments, bassins de rétention, digues et autres.



LES DIAGNOSTICS DE VULNÉRABILITÉ POUR MIEUX VOUS PROTÉGER

Le dispositif en vigueur depuis 2018 évalue gratuitement le risque et définit les travaux à effectuer pour protéger son logement ou son entreprise. Le cabinet Mayane propose ainsi un accompagnement personnalisé et une expertise gratuite pour mener à bien des travaux de protection, potentiellement finançables à 80% pour l'habitat et à 40% pour les activités économiques.

LES CHIFFRES ENTRE OCTOBRE 2024 ET JUIN 2025

- **20 nouveaux biens** diagnostiqués
- **9 propriétaires** qui sont en train de déposer des dossiers de subvention pour faire les travaux
- **5 demandes de versement** de la subvention en cours – travaux réalisés
- **473 diagnostics réalisés** à l'échelle communautaire à Mandelieu

Contact MAYANE
cannespaysdelerins.fr
04 22 46 11 85

LE SMIAGE ACTEUR MAJEUR CONTRE LES INONDATIONS

Bras armé dans la lutte contre les inondations du Département des Alpes-Maritimes, dont David Konopnicki est le Vice-Président, le SMIAGE (Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau maralpin) mène des actions régulières sur le territoire mandolocien.

BASSIN VERSANT DE LA SIAGNE : DES ÉTUDES POUR MIEUX MAÎTRISER LE FLEUVE

Depuis 2022, une étude stratégique est en cours sur le bassin versant de la Siagne, visant à améliorer la résilience face au risque inondation et à restaurer les milieux aquatiques. Après un premier PAPI (2004-2014) axé sur des recalibrages de cours d'eau (Frayère, Mourachonne, Béal), qui ont permis une protection hydraulique partielle, on observe aujourd'hui, vingt ans plus tard, des effets indésirables comme un creusement au niveau de certains ouvrages et une baisse du niveau du lit des cours d'eau. Le second PAPI, qui proposait des aménagements dans la plaine de la Siagne, n'a pas abouti en raison d'un déséquilibre entre le coût des travaux et les dommages évités. La stratégie du futur PAPI 3 marque un changement de paradigme : il renonce à la création de nouveaux systèmes d'endiguement pour adopter une approche intégrée, prenant en compte le fonctionnement naturel des cours d'eau. Organisée autour de trois axes – soigner (entretenir les vallons), réparer (restaurer les cours d'eau et intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement), et faire face (vivre avec le risque) – cette stratégie vise à redonner de la place aux rivières afin d'étaler et de ralentir les crues, en saisissant les opportunités foncières, et à améliorer la résilience des résidences et activités existantes en zones inondables. Des programmes d'aménagements sont actuellement à l'étude sur des sites spécifiques.

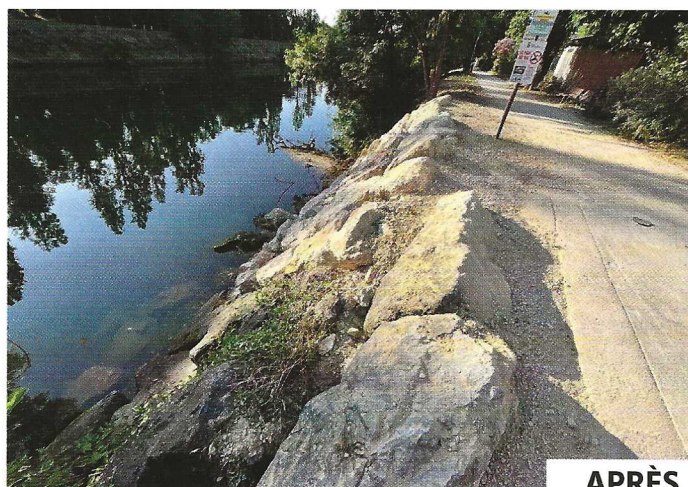
FOCUS SUR LES TRAVAUX

Reprise de l'enrochement en rive droite de la Siagne, avant le pont A8

Suite à une érosion signalée par la commune, des travaux, menés entre mars et juin 2025, ont permis la mise en place d'enrochement libre pour conforter la berge érodée.



AVANT



APRÈS

Siagne et Riou : près de 3.400m³ de matériaux curés

Ces opérations, organisées sur juin et juillet dernier, ont vocation à curer les cours d'eau pour assurer le bon écoulement des eaux et la navigation.

